

Séance ordinaire du 2 mars 2015

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce deuxième jour de mars deux mille quinze (02-03-2015) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption du procès-verbal

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Mars 2015

7. Adoption de la politique de location des patinoires

8. ADMQ – Inscription au congrès annuel

9. Entente – Virage équipements de déneigement – Utilisation et entretien d'une parcelle de terrain

10. PG Solutions - Achat du progiciel AccèsCité-Loisirs

11. Octroi de contrat – Bouclage de réseau rue Bellemare par forage directionnel

12. Octroi de contrat – Achat de chlorure de calcium

13. Autorisation à demander des soumissions – Lignage de rues

14. Autorisation à demander des soumissions – Débroussaillage emprises de route

15. Demande d'autorisation à la CPTAQ de monsieur Alain Priem pour 9268-5676 Québec inc. à l'égard des lots 2 545 929 et 3 424 131 du cadastre du Québec, situés dans la zone Re-01

16. Association québécoise d'urbanisme – Nouveaux membres du CCU - Adhésion 2015

17. Association québécoise d'urbanisme (AQU) – Inscription formation

18. Octroi de subventions aux organismes et versement

19. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface

Séance ordinaire du 2 mars 2015

20. Versement de la redevance - C.P.A. Les Perce-Neige de Saint-Boniface
 21. Demande de subvention - Fête nationale - Mouvement national des Québécoises et Québécois
 22. 3e Rendez-vous québécois du loisir rural - Inscription
 23. Association des camps du Québec – Renouveau d'adhésion 2015
 24. Appel de candidatures moniteurs – Camp de jour
 25. Autorisation de La Virée du Maire de la ville de Trois-Rivières
 26. Demande d'accès gratuit à la salle communautaire – Association Viactive stéphanoise
 27. Partenariat –Projet parc-école – Pavillon Les Grès
 28. Contribution – Le Grand défi Desjardins – Caisse de l'Ouest de la Mauricie
 29. Aide financière - Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite
 30. Demande à la FQM – Projet de loi n°28 - Impact sur les régions
 31. Projet d'oléoduc de TransCanada
 32. Avril - Mois de la Jonquille
 33. Motion de félicitations – Club Optimiste Le Stéphanois – Carnaval d'hiver
 34. Affaires diverses
 - 34.1 Motion de félicitations – Simon Oleg Bourassa – Championnat canadien de patinage longue piste
- Période de questions
- 35 Clôture de la séance

2015-03-076

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il fait un retour concernant la connexion à Internet haute vitesse par la fibre optique. Bien que Bell ait prolongé son réseau, certains secteurs ne sont pas encore desservis, notamment le 5^e Rang.

Pour ce qui est des chemins privés, il indique qu'éventuellement les critères d'une politique seraient établis qui permettraient par la suite de soumettre ces chemins au contrôle de la municipalité.

Aussi, concernant le projet de l'Oléoduc, la municipalité n'a pas nécessairement appuyé le projet, mais plutôt approuvé un projet qui était conforme à notre réglementation pour le dépôt de la demande auprès de la CPTAQ.

Il fait également un retour sur la soirée d'informations qui s'est tenue concernant le dossier de la contamination de l'eau par les sels de voirie sur l'avenue Ringuette. Il mentionne que le MTQ procédera à des échantillonnages d'eau pour les propriétés de l'avenue Duplessis et de l'avenue Ringuette.

Concernant le dossier de la Régie pour le rehaussement des cellules de plus de vingt-cinq pieds, il fait savoir que la municipalité est toujours d'avis de continuer le même mode d'opération comme stipulé dans l'entente originale c'est-à-dire avec des parois de 4 mètres de hauteur et cela dans le but de protéger la qualité de vie des citoyens.

Il fait mention de la faillite de Savoura. Pour ce qui est des impacts pour la municipalité, à ce moment-ci il n'y en a pas. Pour ce qui est de l'entente des biogaz, cette entente sera applicable au futur acquéreur.

Séance ordinaire du 2 mars 2015

Pour terminer sur une note plus positive, il mentionne avoir reçu un message de M. René J. Lemire lui disant que son fils Sébastien, demeurant en Allemagne, a vu sur la chaîne de télévision TV5, le reportage sur la Coopérative de santé de Saint-Étienne-des-Grès, et conclue fièrement que maintenant la municipalité est connue à travers le monde.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption du procès-verbal

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2015-03-077

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 soit et est adopté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2015-03-02 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2015-03-078

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2015-03-02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

Rien à ce point.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2015-03-079

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver :

- Les déboursés du mois de *décembre 2014* totalisant 696,00 \$.
- Les comptes à payer *au 31 décembre 2014* au montant de 13 711,56 \$.
- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 28 février 2015* totalisant 179 023,54 \$.
- Les comptes à payer *au 28 février 2015* au montant de 45 042,90 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mars 2015

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

A Plus Construction inc. - Salle communautaire - Réaménagement des toilettes du sous-sol - Certificat de paiement no 2 et 3- Certificat de fin des travaux

2015-03-080

Il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, suite à la recommandation de la firme d'architectes Beaudry et Palato inc., le paiement à A Plus Construction inc. des factures n° 3847 et 3848 respectivement de 1 300,83 \$ et de 1 915,97 \$, avant taxes, représentant le certificat de paiement n° 2, pour les travaux de réaménagement des toilettes du sous-sol de la salle communautaire, réalisés au 30 janvier 2015, et le certificat n° 3 libérant la retenue de 10 %;

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité, les documents des décomptes progressifs n° 2 et n° 3; (résolution no 2014-10-417)

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Beaudry et Palato inc. – Honoraires professionnels –Préparation plans et devis - Salle communautaire - Toilettes sous-sol

2015-03-081

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, appuyé de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Beaudry et Palato inc. de la facture numéro 1095 de 1 800,00 \$, avant taxes, pour des services professionnels relatifs à l'aménagement de salles de toilettes au sous-sol de la Salle communautaire; (Résolution 2014-06-223)

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MRC de Maskinongé – Services d'ingénierie – Voirie et aqueduc

2015-03-082

Il est **proposé** par Marc Bastien, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la MRC de Maskinongé de la facture numéro 4FD000822 de 13 942,60 \$ représentant la facturation finale du coût des services d'ingénierie pour l'année 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats – Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2015-03-083

Il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Caza,

Séance ordinaire du 2 mars 2015

Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats de la facture numéro 12365 de 401,30 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels - Relations de travail et Équité salariale

2015-03-084

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. des factures numéro 4411 et 4427, respectivement de 424,20 \$ et de 1 170,00 \$, pour un montant global de 1 594,20 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels dans les dossiers de relations de travail et d'équité salariale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Mars 2015

2015-03-085

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Structures gonflables/Tournoi familial	02.70150.516	2 252,04 \$
Installation de filets de baseball	02.70150.521	393,71 \$
Trousses de véhicule (222 et 422) CSST (2 x 31,44 \$)	02.22000.649	62,88 \$
Total		2 708,63 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption de la politique de location des patinoires

CONSIDÉRANT la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès souhaite établir une politique de location des patinoires municipales selon des critères clairs et équitables;

CONSIDÉRANT qu'il est important que les infrastructures gérées par la municipalité soient accessibles tant aux organismes locaux qu'aux citoyens résidents;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir un ensemble de règles à l'intention des locataires des patinoires ;

2015-03-086

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte une politique de location des patinoires municipales.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. ADMQ – Inscription au congrès annuel

2015-03-087

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et la secrétaire-trésorière adjointe à assister au congrès 2015 de l'Association des

Séance ordinaire du 2 mars 2015

directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Québec, du 17 au 19 juin 2015, et de défrayer le coût des inscriptions de 976,00 \$ avant taxes, ainsi que tous les frais applicables inhérents à cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Entente – Virage équipements de déneigement – Utilisation et entretien d'une parcelle de terrain

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Bellemare est propriétaire du 80, chemin du Lac à Saint-Boniface;

CONSIDÉRANT que monsieur Bellemare, les municipalités de Saint-Boniface et de Saint-Étienne-des-Grès reconnaissent la pertinence qu'une partie du terrain de M. Bellemare, située aux limites desdites municipalités soit utilisée pour permettre aux équipements de déneigement d'effectuer un demi-tour;

CONSIDÉRANT que la responsabilité de l'entretien de cette parcelle revient respectivement aux deux municipalités, soit à la municipalité de Saint-Boniface pour les années impaires et à la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour les années paires;

2015-03-088

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le M. Robert Landry, maire et Mme Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir entre M. Bellemare, et les municipalités de Saint-Boniface et de Saint-Étienne-des-Grès afin de permettre aux équipements de déneigement d'utiliser une parcelle du terrain de M. Bellemare pour effectuer un demi-tour et reprendre la route à sens inverse selon les termes de l'entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. PG Solutions - Achat du progiciel AccèsCité-Loisirs

2015-03-089

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, appuyé de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte l'offre de PG Solutions, datée du 30 janvier 2015, pour l'implantation du module de base du progiciel ACCÈSCITÉ-Loisirs au coût de 2 775,00 \$ avant taxes et pour l'entretien et le soutien annuel, au coût de 515,00 \$, avant taxes, pour une dépense totale de 3 290,00 \$ avant taxes.

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Octroi de contrat – Bouclage de réseau rue Bellemare par forage directionnel

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de bouclage du réseau d'eau potable de la rue Bellemare par forage directionnel;

CONSIDÉRANT que onze (11) entrepreneurs ont présenté une soumission, comme suit :

Séance ordinaire du 2 mars 2015

Entrepreneurs	Montant Avant taxes
André Bouvet ltée	46 985,91 \$
Construction et Pavage Boisvert inc.	48 372,50 \$
Jean-Claude Lizotte inc.	49 103,65 \$
Excavation Normand Majeau inc.	51 263,61 \$
9161-4396 Québec inc.(Les Entreprises Doménick Sigouin inc.)	52 230,01 \$
Forage Tetson ltée	56 927,25 \$
Les Entreprises Delorme	60 814,89 \$
Excavation Coulombe inc.	66 297,50 \$
Forage Passe-Partout inc.	77 575,00 \$
Maskimo Construction inc.	79 590,00 \$
Allen Entrepreneur Général inc.	96 330,00 \$

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, Maxime Boisvert, a vérifié la soumission d'André Bouvet ltée la soumission la plus basse conforme et qu'il en fait la recommandation;

2015-03-090

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour les travaux de bouclage du réseau d'eau potable de la rue Bellemare par forage directionnel à André Bouvet ltée au coût de 46 985,91 \$, avant taxes;

Il est également résolu de décréter les travaux mentionnés ci-dessus dont une partie de la dépense sera pourvue par le surplus réservé à l'aqueduc et l'autre partie assumée par la subvention dans le cadre du Programme de remboursement de la taxe sur l'essence (TECQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Octroi de contrat – Achat de chlorure de calcium

2015-03-091

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat de fourniture de six (6) ballots de 1 000 kg de chlorure de calcium à Sel Warwick inc., au prix de 558 \$ le ballot de 1 000 kg pour un montant global de 3 348 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Autorisation à demander des soumissions – Lignage de rues

2015-03-092

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation à des fournisseurs spécialisés dans le lignage de rues, selon le devis préparé à cet effet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Autorisation à demander des soumissions – Débroussaillage emprises de route

2015-03-093

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation à des fournisseurs spécialisés dans le débroussaillage sur les emprises de route, selon le devis préparé à cet effet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mars 2015

15. Demande d'autorisation à la CPTAQ de monsieur Alain Priem pour 9268-5676 Québec inc. à l'égard des lots 2 545 929 et 3 424 131 du cadastre du Québec, situés dans la zone Re-01

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de la compagnie 9268-5676 Québec inc., représentée par monsieur Alain Priem, vise l'exploitation d'une hydrobase, sise au 428, rang des Grès, sur les lots 2 545 929 et 3 424 131 du cadastre du Québec, situés dans la zone Re-01;

CONSIDÉRANT qu'à la séance tenue le 12 janvier 2015, le conseil a adopté une résolution portant le numéro 2015-01-032, à l'appui d'une demande d'autorisation à la CPTAQ ;

CONSIDÉRANT qu'au terme d'une évaluation préliminaire (dossier numéro 409154), la CPTAQ a fait savoir que la demande d'autorisation susmentionnée devait être amendée pour que l'exploitation de l'entreprise HYDRAVION AVENTURE soit également autorisée;

CONSIDÉRANT qu'un permis de construction a été délivré par la municipalité en 2013 pour l'agrandissement de l'hydrobase existante;

CONSIDÉRANT que la demande vise à régulariser l'exploitation de l'hydrobase, existante depuis 2005, et d'y permettre les usages accueil des passagers, hébergement et formation des pilotes;

CONSIDÉRANT que la superficie visée par la demande est de 7 500 m²;

CONSIDÉRANT que l'hydrobase CHA2, ainsi nommée dans le code OACI, est la base principale d'opération et de maintenance d'HYDRAVION AVENTURE INC., pour le transport de passagers, approuvé par Transports Canada;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que l'autorisation demandée n'aura pas d'impact négatif sur les activités agricoles existantes des lots visés par la demande ou des lots voisins;

CONSIDÉRANT qu'il existe d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce projet;

2015-03-094

À CES CAUSES, il est proposé par Marc Bastien, appuyé de Nicolas Gauthier et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie et approuve la demande amendée de la compagnie 9268-5676 Québec inc. auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Association québécoise d'urbanisme – Nouveaux membres du CCU - Adhésion 2015

2015-03-095

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu d'autoriser l'adhésion des deux nouveaux membres du Comité consultatif d'urbanisme, messieurs Pierre Beudet et Régis Boily à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2015 et d'en défrayer le coût de 190 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mars 2015

17. Association québécoise d'urbanisme (AQU) – Inscription formation

2015-03-096

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise deux membres du Comité consultatif d'urbanisme, Messieurs Réal Pellerin et Pierre Beaudet, à participer à la formation intitulée : « Le CCU et l'acceptabilité sociale : défi ou déni ? » dispensée par l'Association québécoise d'urbanisme (AQU) le 25 avril 2015, au Centrexpo Drummondville et de défrayer tous les frais inhérents à cette formation dont le coût d'inscription de 360 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Octroi de subventions aux organismes et versement

2015-03-097

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement des subventions aux organismes de loisirs, de sports et de culture comme suit :

• AFÉAS de Saint-Étienne-des-Grès	500 \$
• AFÉAS de Saint-Thomas-de-Caxton	250 \$
• Association de baseball mineur de Saint-Étienne-des-Grès	1 000 \$
• Association baseball – Tournoi familial (spectacle Éric Masson)	2 000 \$
• Association de Hockey mineur de Saint-Étienne-des-Grès (10-17 en action)	680 \$
• Scouts (louveteaux, louvettes et éclaireurs)	640 \$
• Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès inc.	2 700 \$
- Comité culturel -Animation par Réal-St-Onge (2 200 \$)	
- Service des loisirs – Golf (500 \$)	

Total : 7 770 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface

2015-03-098

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse la somme de 1 680 \$ à l'organisation du Hockey Mineur St-Boniface pour les 42 joueurs participants de Saint-Étienne-des-Grès, pour la saison 2014-2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Versement de la redevance - C.P.A. Les Perce-Neige de Saint-Boniface

2015-03-099

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement d'un montant de 880 \$ au Club de Patinage Artistique Les Perce-Neige pour la participation à leurs activités de vingt-deux (22) enfants de la municipalité, pour la saison 2014-2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mars 2015

21. Demande de subvention - Fête nationale - Mouvement national des Québécoises et Québécois

CONSIDÉRANT que les festivités autour de la Fête nationale du Québec participent à développer un sentiment d'appartenance au milieu de vie des citoyens, à promouvoir la culture et à célébrer tous ensemble la fierté d'être Québécois;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir une aide financière pour maintenir et développer la tenue de cette activité sur le territoire de la municipalité ;

2015-03-100

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des Loisirs, Karine Perreault, à déposer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour les festivités de la Fête nationale du Québec sur son territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. 3e Rendez-vous québécois du loisir rural - Inscription

2015-03-101

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs, Karine Perreault, à participer au « 3^e Rendez-vous québécois du loisir rural » organisé par Loisir et Sport Montérégie et qui se tiendra les 7 et 8 mai 2015 à la Colonie des Grèves de Contrecoeur. La municipalité accepte également d'assumer les frais inhérents à cette activité, dont le coût de l'inscription de 105 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Association des camps du Québec – Renouvellement d'adhésion 2015

2015-03-102

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le renouvellement d'adhésion de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès à l'Association des camps du Québec, au coût de 125 \$, avant taxes, pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Appel de candidatures moniteurs – Camp de jour

CONSIDÉRANT l'importance du camp de jour pour les jeunes familles de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT les besoins d'embaucher un (1) moniteur en chef, huit (8) moniteurs réguliers et deux (2) moniteurs au service de garde pour répondre aux besoins de l'organisation du camp de jour;

2015-03-103

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs à annoncer les besoins d'embauche dans le journal Le Stéphanois, à procéder, avec le comité d'embauche, aux entrevues nécessaires avec les candidat(e)s et à présenter les recommandations d'embauches au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mars 2015

25. Autorisation de La Virée du Maire de la ville de Trois-Rivières

Remis à une séance ultérieure.

26. Demande d'accès gratuit à la salle communautaire – Association Viactive stéphanoise

CONSIDÉRANT que l'Association Viactive stéphanoise est une association à but non lucratif qui offre gratuitement le programme d'exercices adaptés pour les aînés créé par Kino-Québec ;

CONSIDÉRANT que cette association demande l'accès gratuit à la salle communautaire pour dispenser cette activité qui a lieu les lundis après-midi de 12 h à 16 h;

2015-03-104

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner accès gratuitement à la salle communautaire à l'Association Viactive stéphanoise, pour la tenue de leur activité dans le cadre du programme d'exercices adaptés pour les aînés, soit tous les lundis de 12 h à 16 h, sauf le lundi 4 mai qui est reporté au mardi 5 mai, et ce, rétroactivement au 12 janvier 2015 jusqu'au 18 mai 2015 ainsi que du 14 septembre 2015 au 14 décembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Partenariat –Projet parc-école – Pavillon Des Grès

CONSIDÉRANT qu'à l'été 2015, l'école Ami-Joie-et-des-Grès désire procéder à des travaux d'aménagement de l'aire de jeux extérieure du pavillon des Grès;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation de ce projet, l'École demande une contribution matérielle, financière et participative à la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

2015-03-105

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès s'engage, dans le cadre du projet parc-école du pavillon des Grès pour l'été 2015,

- à contribuer financièrement en travaux tels que décrits et surlignés en jaune, au point numéro 2, de l'estimation des coûts, jointe aux présentes, soit la section excavation, sable et gravier, pour un montant d'environ 12 500 \$;
- à verser une contribution en argent de 2 500 \$;

Il est de plus résolu qu'advenant un changement de vocation du pavillon des Grès, ces équipements reviendraient à la municipalité compte tenu de l'apport de la municipalité et du milieu.

Il est de plus résolu d'affecter la somme de 2 500 \$ du fonds de parcs et terrains de jeux pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Contribution – Le Grand défi Desjardins – Caisse de l'Ouest de la Mauricie

CONSIDÉRANT que le Grand Défi Desjardins-Caisse de l'Ouest de la Mauricie a pour objectif d'amasser plus de 120 000 \$ pour soutenir la réalisation de 10 projets durables

Séance ordinaire du 2 mars 2015

liés aux saines habitudes de vie qui naîtront dans autant d'écoles du territoire desservi par cette caisse, en collaboration avec le Grand Défi Pierre Lavoie;

CONSIDÉRANT que l'école Ami-Joie et Des-Grès fait partie de la liste des écoles qui bénéficieront du soutien financier;

2015-03-106

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de verser 1 000 \$ à la caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie à titre de contribution à ce Grand Défi Desjardins-Caisse de l'Ouest de la Mauricie.

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Aide financière - Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite

CONSIDÉRANT que la région est aux prises avec la problématique de la pyrrhotite depuis plus de 5 ans;

CONSIDÉRANT que ce fléau touche des familles, des entreprises et des bâtiments de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite vient en aide aux victimes de la région en les soutenant et en les accompagnants dans leur démarche;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par la Coalition proposant un ratio de 0,25 \$ par citoyen par année pour un montant arrondi de 1 090 \$ par année et ce, sur une période de trois ans ;

2015-03-107

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès s'engage à verser annuellement un montant de 1 090 \$ à la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite, et ce, sur une période de trois (3) ans, soit un engagement total de 3 270 \$;

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30 Demande à la FQM – Projet de loi n°28 - Impact sur les régions

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 28 concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 annonce des coupures dans plusieurs organisations liées au développement des municipalités;

2015-03-108

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès lance un appel au dialogue entre la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et le Gouvernement du Québec concernant l'impact des dispositions du projet de loi n° 28 sur le développement durable des régions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 mars 2015

31. *Projet d'oléoduc de TransCanada*

CONSIDÉRANT l'inquiétude de risques qui surviendraient à la suite d'un déversement ou d'une fuite de l'oléoduc de TransCanada transportant 1,1 million de barils de pétrole brut par jour sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT qu'un citoyen a alerté la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès face à une menace de contamination de son puits d'eau potable qui serait situé à 400 pieds du tracé préliminaire de l'oléoduc ;

CONSIDÉRANT que le tracé de l'oléoduc longe des terres agricoles ;

CONSIDÉRANT qu'aucune évaluation environnementale n'a été annoncée par le gouvernement du Québec et que ce projet est de juridiction fédérale ;

2015-03-109

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Nicolas Gauthier et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande à TransCanada l'assurance de mesures de sécurité adéquates pour protéger la qualité de l'eau de la nappe phréatique et, qu'en plus, dans un souci de protection concernant d'éventuels déversements sur les terres agricoles, la municipalité demande également au gouvernement du Québec une étude indépendante placée sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Sans ces informations, la municipalité se verra dans l'obligation de se montrer en désaccord au projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. *Avril - Mois de la Jonquille*

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Séance ordinaire du 2 mars 2015

2015-03-110 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès décrète le mois d'avril Mois de la Jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. Motion de félicitations – Club Optimiste Le Stéphanois – Carnaval d'hiver

2015-03-111 Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le Club Optimiste Le Stéphanois pour le succès obtenu lors de la 7^e édition du Carnaval d'hiver qui s'est tenu du 6 au 8 février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

34. Affaires diverses

34.1 Motion de félicitations – Simon Oleg Bourassa – Championnat canadien de patinage longue piste

2015-03-112 Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement Simon Oleg-Bourassa pour s'être mérité la médaille d'argent au 500 m au championnat canadien de patinage longue piste qui s'est tenu à Saskatoon les 7 et 8 février 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 5
Fin : 20 h 16

35 Clôture de la séance

2015-03-113 Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 16.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière